

# FICHE PEDAGOGIQUE

**« La collaboration des aides à domicile avec les professionnels de santé : enjeux, rôles et responsabilités ».**

## 1. OBJECTIFS DE FORMATION

### Objectif général :

Renforcer la capacité des aides à domicile à coopérer efficacement avec les professionnels de santé afin d'assurer une continuité de prise en charge adaptée et satisfaisante pour le bénéficiaire, sécurisante et coordonnée au domicile.

### Objectifs opérationnels :

- Identifier les professionnels de santé intervenant à domicile et leurs missions.
- Comprendre le rôle et les limites d'une aide à domicile dans la coordination des soins.
- Développer une posture facilitant la collaboration interprofessionnelle.
- Savoir transmettre des informations utiles dans le respect de la confidentialité (secret professionnel).

### Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire les rôles de chacun dans la prise en charge à domicile.
- Distinguer les situations « de crise » où une transmission est nécessaire.
- Utiliser un vocabulaire simple, clair et pertinent pour transmettre une observation.
- Coopérer dans le respect du secret professionnel et du secret partagé.

### Modèle pédagogique :

- Travaux en petits groupes : jeu de rôles
- Études de cas : coordination en situation complexe
- Mises en situation : transmission orale / écrite

### Durée :

- Un jour

## 2. INTRODUCTION / CONTEXTE

Dans le cadre du maintien à domicile, l'aide à domicile travaille rarement seule : elle intervient dans un réseau composé d'infirmiers, de kinésithérapeutes, de médecins, d'ergothérapeutes, d'assistantes sociales... La coordination entre ces acteurs est essentielle pour éviter les ruptures de prise en charge, prévenir les risques et améliorer le confort des personnes accompagnées.

L'aide à domicile est souvent l'œil de terrain. Elle observe, alerte, transmet. Mais cette collaboration exige une posture professionnelle claire, un cadre déontologique et une communication adaptée.

## FICHE PEDAGOGIQUE

### Textes de référence :

- Loi 2002-2 : coordination, individualisation des accompagnements
- Code de la santé publique : secret professionnel et secret partagé
- Recommandations HAS sur les soins à domicile et les transmissions d'informations

### 3. PUBLIC CIBLE DE LA FORMATION

#### Public concerné :

- Aides à domicile souhaitant clarifier leur rôle dans l'accompagnement coordonné au domicile

#### Prérequis :

- Aucun

### 4. PROGRAMME DETAILLE

#### MATIN : Comprendre le travail en réseau autour de la personne aidée

- Recueil des représentations
- Cartographie des intervenants à domicile : qui fait quoi ?
- Les limites du rôle de l'aide à domicile : ce qui est autorisé / interdit
- Responsabilités partagées : exemples d'interactions et de coordination
- Étude de cas en sous-groupes : organisation des soins et de l'aide d'un bénéficiaire

#### APRES-MIDI : Coopérer efficacement : posture, communication, transmission

- Les enjeux de la collaboration : temps, écoute, respect, organisation
- Le secret professionnel et le secret partagé : que peut-on dire et à qui ?
- Savoir observer et transmettre : quoi, à qui, comment, quand ?
- Exercices pratiques :
  - Mises en situation de transmission orale
  - Rédaction d'une transmission écrite

### 5. ORGANISATION

#### Formateur :

- 

#### Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Evaluation de l'expertise des stagiaires et de l'atteinte des objectifs :  
Pré test : en amont de la formation  
Post test : à l'issue de la formation

Etabli sur la base de questions au format QCM



# FICHE PEDAGOGIQUE